

# COMMUNE DE NOAILHAC



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**vendredi 20 mars 2026**

**20h00**

**Dans la salle du conseil municipal**

## ORDRE DU JOUR

- Appel nominal des membres du Conseil Municipal
- Désignation du secrétaire de séance
- **ÉLECTIONS EXÉCUTIF**
  - ☞ Élection du Maire au scrutin secret : article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - ☞ Lecture de la Charte de l'élu(e) local(e) : article L.1111-13 et L1111-14 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - ☞ Détermination du nombre des adjoints au Maire
  - ☞ Élection des Adjoints au Maire au scrutin de liste et scrutin secret : articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - ☞ Délégations complémentaires du Conseil Municipal au Maire : article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - ☞ Élections et désignations des délégués dans les organismes extérieurs :
    - à la Fédération Départementale de l'Électricité et de l'Énergie (FDEE 19)
    - Désignation du correspondant Défense
    - Au Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM)
- **FINANCES :**
  - ☞ Indemnité du Maire et des Adjoints
- **QUESTIONS DIVERSES :**
  - ☞ Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal